

PV n° 41 du 24 mai 2022

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMITE DIRECTEUR

Compte rendu du Comité Directeur du 12 mai 2022

Présents : Serge MARTIN, Jacques BARRE, Alain BEAUSOLEIL Sabine COUDERC, Didier CUNIA, Benoit DORIA, Gilles ESTIVAL, Damien HUG, Michel LASFARGUES, Alain MAS, Philippe POLOMSKI, Marie Laure RAYNAL, Pierre TERRE, Fanny VAYSSIERES, Claudine VERMANDE.

Absents excusés : Yves ABITTEBOUL, Jean Luc BOYER, Marine GALTHIE, Robin HINGRAND, Laurent IMPERIALE, Aubert LAMBLIN, Robert NAVARRE, Franck PIGEON.

Merci au club de Figeac Capdenac Quercy Foot de nous accueillir pour ce Comité Directeur délocalisé.

Informations Générales :

- Weekend des Bénévoles à Paris pour la Coupe de France : très belle réussite,
- Propositions de modifications des règlements à l'Assemblée Générale de la FFF, le 18 juin prochain,
- Futurs règlements, nouveaux championnats régionaux : en N1 : 1 poule, en N 2 : 3 poules, en N3 : 8 poules,
- Les clubs en ententes pourront accéder en Ligue à condition de se déclarer à la fin de la saison en cours en groupement,
- Mutations : actuellement, possibilité de jouer après 4 jours francs, maintenant ce sera au 4ème jour calendaire,
- Incivilités : l'on constate de plus en plus, de la part des parents, des éducateurs, des problèmes chez les U13 ; la Commission de Discipline sera intransigente face à certains agissements inacceptables,
- Le 30 juin, au District aura lieu, une réunion proposée par le CDOS, avec l'association « Colosse au pied d'argile » sur les violences sexuelles dans le sport,
- Coupe de France 2022 / 2023 : 1^{er} et 2ème tour les 20 et 21 août et le 27 et 28 août ; les 3 et 4 septembre, 1^{er} tour Coupe d'Occitanie, le 10 et 11 septembre, 3ème tour de la Coupe de France, le championnat débutera le 17 septembre.
- Validation à l'unanimité des présents du PV du Comité Directeur du 10 mars 2022, paru au PV n° 35 du 12 avril 2022.

Étude des vœux présentés par les clubs :

- L'ESCG demande :

1 – La possibilité de faire des paiements échelonnés pour les sommes dues au District et ne pas tout demander, à la fin de la saison.

A noter que cette année, la comptable du District a été absente pour raison de santé. Toutefois pour rappel, plusieurs courriels ont été adressés aux clubs afin de les informer de leur possibilité de verser des acomptes ou la totalité des sommes dues. Pour rappel, les clubs ont la possibilité de consulter leur compte régulièrement dans Footclub et d'effectuer des virements ou des paiements spontanés.

2 - Pourquoi ne pas publier en début de saison, la liste des clubs en infraction avec l'arbitrage ?

La liste des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage est publiée tous les ans fin juin, elle est revue et publiée fin janvier de la saison en cours puisque les clubs peuvent envoyer des arbitres en formation et se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage.

Nous republierons cette liste en début de saison 2022 / 2023.

- SAINT MATRE demande :

1 – La suppression de l'obligation d'équipes de jeunes pour l'accession en D2 et seulement une obligation d'arbitre et une équipe de foot d'animation.

Le vœux est non retenu par le Comité Directeur car non conforme aux Règlements Généraux du District, il faut continuer d'encourager et maintenir la dynamique des équipes de jeunes dans le District du Lot,

- CAZALS MONTCLERA souhaite :

1 – Concernant les plateaux U7 et U9 , les déplacements n'excèdent pas une heure.

Rappel : lors de la réunion de rentrée les éducateurs avaient admis le choix de changer un peu les plateaux et du coup d'avoir peut être des déplacements un peu plus long. Vu les conditions de déplacements actuels avec le prix de l'essence, il faudra envisager de réduire les distances.

- CAUSSE SUD et CAZALS MONTCLERA souhaitent :

1 - Que soit revu le règlement pour les reports de match dus à des conditions climatiques ou un forfait. Ils émettent le souhait de pouvoir reporter un match jusqu'au dimanche 11 heures avec une permanence téléphonique, une adresse mail, un contact entre club, avec une confirmation par mail du club.

Pour la saison 2021/2022 une permanence par mail, le samedi matin de 10 heures à 12 heures avait été assurée par les secrétaires du 1^{er} novembre au 15 avril. Nous allons les solliciter pour mettre en place cette permanence à compter du début du championnat et jusqu'à la fin de ce dernier.

A noter que la Ligue n'assure des permanences que jusqu'au samedi midi elle aussi.

Renseignement sera pris auprès des Services Juridiques de la LFO afin de savoir si l'on peut envisager pour une équipe forfait, l'envoi d'un mail à l'équipe adverse, au District et à la CDA pour l'arbitre.

DIVERS :

Rappels :

- . lors du forfait d'une équipe, l'équipe adverse doit impérativement faire une feuille de match.
- . toutes les correspondances avec le District doivent être effectuées avec la boîte mail officielle du club.

La permanence téléphonique de la FMI va être maintenue pour la saison prochaine.

Le Comité Directeur valide le label jeune et féminin du club de Lalbenque Fontanes.

Le Comité Directeur valide la demande d'honorariat d'un arbitre.

Lors de l'Assemblée Générale du District à Cuzance le 11 juin prochain, un vote à bulletins secrets sera organisé afin de modifier la grille du championnat proposée par le District.

Cette nouvelle grille a été votée par le Comité Directeur par 12 votes pour et 3 abstentions.

La grille serait la suivante, en :

- . D1 : 12 équipes,
- . D2 : 2 poules de 10 équipes,

. D3 : 3 poules de 10 équipes.

Cela occasionnerait 7 descentes (les 10ème, 11ème, 12ème et le moins bon 9ème) de D2 en D3, à la fin de la saison 2022/2023 (voire plus, s'il y a des descentes de Ligue de clubs lotois).

Cette nouvelle grille a pour but de maintenir la D4 qui, du fait de l'arrêt de certains clubs voit son avenir compromis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le 23 juin 2022.

Le Président,
S. MARTIN

La Secrétaire Générale,
C. VERMANDE

INFORMATIONS GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du District du Lot de Football aura lieu le **SAMEDI 11 JUIN 2022** organisée par le club de CUZANCE.

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

FORFAIT GENERAL :

D2 – POULE A :

L'équipe 1 de Quercy Blanc ayant fait deux forfaits : le 6 mars et le 14 mai 2022 est donc déclarée FORFAIT GENERAL.

L'équipe 1 de **QUERCY BLANC** sera rétrogradée de deux divisions pour la saison 2022/2023.

Les points marqués contre elle, lors de la phase aller, seront maintenus et comme le forfait est intervenu lors des deux dernières journées, les rencontres restantes et non jouées sont réputées gagnées 3 à 0, pour les clubs adverses.

COUPE DU MIDI SENIORS MASCULINS 2022/2023 :

L'inscription pour les Coupes d'Occitanie SENIORS Edition 2022/2023 est ouverte

La Coupe d'Occitanie est ouverte à tous les clubs de la LFO sans distinction de série, à la condition qu'ils disputent les épreuves officielles de la FFF, de la LFO ou des Districts. Chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe, par catégorie.

Les clubs évoluant en compétition nationale (L1, L2, N1, N2, N3, U19 et U17) devront engager leur équipe première équipe réserve disputant un championnat régional ou départemental.

COUPE OCCITANIE SENIORS

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau REGIONAL (R1 – R2 et R3) et DEPARTEMENTAL 1.

- Droit d'engagement 45 Euros
- Date limite d'engagement 15.06.2022

Les clubs disputant les championnats R1 – R2 – R3 et D1 de la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « engagements »
3. A la ligne correspondant à la Coupe d'Occitanie Seniors, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord »
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Pour les clubs dont la Coupe d'Occitanie n'apparaît pas, vous devez procéder de la manière suivante, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : LIGUE FOOTBALL D'OCCITANIE et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS 2022/2023 :

Les inscriptions, pour la Coupe de France SENIORS Edition 2022/2023, sont désormais ouvertes.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2022
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

5. Choisir la saison 2022/2023
6. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
7. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
8. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

5. Choisir la saison 2022/2023
6. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
7. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
8. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES

Pensez à vous inscrire pour la Journée des Débutants : avis aux retardataires, la Commission des jeunes vous laisse jusqu'au LUNDI 30 MAI 2022.

JOURNEE DÉPARTEMENTALE DES U6-U7-U8-U9

Le Samedi 18 JUIN 2022 à 13h30 à
CAHORS (Stade P. Ilbert)

Catégories concernées : garçons et filles
(licencié(e)s né(e)s en 2013, 2014, 2015, 2016 si
âgé(e)s de 5 ans)



INSCRIPTION : avant le 24 mai 2022



(à l'aide du coupon ci-dessous - **Présence obligatoire, toute équipe absente sera considérée comme forfait**)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés.

Les clubs disposant de buts mobiles U9 (4 x 1,5) sont priés de les amener.

BULLETIN
D'INSCRIPTION

Le 18 juin 2022 à CAHORS
Journée départementale
des U6-U7-U8-U9

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff) avant
le 24 MAI 2022

Le club de :

Engage : équipe(s) U9, dont en niveau supérieur.

et équipe(s) U7, dont en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants :

- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél.

Mail Port. :

Diplôme.....

Buts mobiles U9 (4 x 1,5) oui ☐ nombre non ☐

Fait à Le Signature

TOURNOIS

Liste des tournois autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2005) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.). Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux tournois Seniors.
- Les tournois U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :

- . PSV D'OLT, le 26 mai 2022 – U19, Séniors à 7 à Douelle,
- . ELAN MARIVALOIS, le 5 juin 2022 – U17 à 11 à Leyme,
- . CAUSSE SUD, le 5 juin 2022 - U7/U9/U11 (à 5 et à 8) à Limogne,
- . ELAN MARIVALOIS, le 2 juillet 2022 – U7, U9 et U13 (à 5 et à 8) à Leyme.

COMMISSION DES FEMININES

Veillez trouver ci-dessous le programme de la Journée Festive :

La possibilité est donnée à de nouveaux clubs de s'inscrire jusqu'à vendredi 27 mai, midi.

JOURNEE FESTIVE DU FOOT FEMININ SAMEDI 28 MAI 2022 A PRAYSSAC

PROGRAMME

9 h 30 : Accueil des jeunes joueuses licenciées

10 h 00 : Début des festivités – Alternance de matchs et de jeux toute la matinée.

Terrain annexe : U9F - U10F - U11F (foot à 5)

Halle des sports : U12 - U13F (foot à 8)

Terrain honneur : U14F - U15F - U16F (foot à 8)

11 h 45 : Intervention de Stéphane DIOP sur les addictions chez les très jeunes - U9F - U10F - U11F (sous la halle)

12 h 30 à 13 h 30 : Pause repas (pique-nique)

13 h 30 : Intervention « addiction » avec Stéphane DIOP – U12F à U16F (sous la halle)

14 h 30 : Fin des festivités

16 h : Finale Coupe du Lot GROUPAMA à 8 QUERCY BLANC / FCHQ

18 h : Finale Challenge GROUPAMA à 11 VALROC / CAHORS